

Fiche de données de sécurité

page: 1/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

PLASTOMOLL® DOA

dénomination chimique: adipate de di(2-éthylhexyle)

Numéro CAS: 103-23-1

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119439699-19-0000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: plastifiants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.
Drève Richelle 161 E Bte 43
1410 WATERLOO
BELGIUM

Téléphone: +31 26 371 71 71

adresse E-Mail: product-safety-benelux@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons: (+352) 8002 5500

International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS GEN LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

adipate de bis(2-éthylhexyle)

Teneur (W/W): >= 99,5 % Numéro CAS: 103-23-1 Numéro-CE: 203-090-1

Ingrédients soumis à réglementation

Pas de dangers particuliers connus.

3.2. Mélanges

Non applicable

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Dangers: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseil: Le produit est combustible. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

Porter un appareil respiratoire autonome. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lutter contre l'incendie à une distance maximale.

Arrêter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

Arrêter ou empêcher la fuite. Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance et (ou) le produit est ininflammable.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

PNEC

eau douce:

Une PNEC n'a pas pu être dérivée car la substance n'a pas montré d'effets toxiques lors des études réalisées dans sa gamme de solubilité. Dans l'état actuel de nos connaissances, aucun effet négatif pour l'environnement n'est attendu.

eau de mer:

Une PNEC n'a pas pu être dérivée car la substance n'a pas montré d'effets toxiques lors des études réalisées dans sa gamme de solubilité. Dans l'état actuel de nos connaissances, aucun effet négatif pour l'environnement n'est attendu.

libération sporadique:

Une PNEC n'a pas pu être dérivée car la substance n'a pas montré d'effets toxiques lors des études réalisées dans sa gamme de solubilité. Dans l'état actuel de nos connaissances, aucun effet négatif pour l'environnement n'est attendu.

station d'épuration:

Une PNEC n'a pas pu être dérivée car la substance n'a pas montré d'effets toxiques lors des études réalisées dans sa gamme de solubilité. Dans l'état actuel de nos connaissances, aucun effet négatif pour l'environnement n'est attendu.

sédiment (eau douce):

Une PNEC n'a pas pu être dérivée car la substance n'a pas montré d'effets toxiques lors des études réalisées dans sa gamme de solubilité. Dans l'état actuel de nos connaissances, aucun effet négatif pour l'environnement n'est attendu.

sédiment (eau de mer):

Une PNEC n'a pas pu être dérivée car la substance n'a pas montré d'effets toxiques lors des études réalisées dans sa gamme de solubilité. Dans l'état actuel de nos connaissances, aucun effet négatif pour l'environnement n'est attendu.

sol: 0,865 mg/kg

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS GEN LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

DNEL

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 25,5 mg/kg

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 17,8 mg/m3

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 13 mg/kg

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 4,4 mg/m3

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 1,7 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs. Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS GEN LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

En cas d'une utilisation conforme à l'utilisation prévue et de respect des règles d'hygiène industrielle habituelles, un vêtement de protection n'est pas requis.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Toutes les mesures appropriées doivent être prises pour éviter le rejet de ce produit dans l'environnement et pour limiter sa dispersion en cas de rejet accidentel. Des mesures de gestion de risques adaptées doivent être mises en place.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide Etat physique: liquide Couleur: incolore

Odeur: pratiquement inodore

Seuil olfactif:

non déterminé

Point de fusion: -67,8 °C

Données bibliographiques.

Point d'ébullition: 377,88 °C (mesuré(e))

(1.013 hPa)

Inflammabilité: difficilement inflammable (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair: 200 °C (coupelle fermée)

Données bibliographiques.

Température d'auto-inflammation: 377 °C

Données bibliographiques.

Décomposition thermique: Pas de données disponibles.

Valeur du pH:

non applicable, de très faible

solubilité

Viscosité dynamique: 13 - 15 mPa.s (calculated (from kinematic

(20 °C) viscosity))

La valeur a été déterminée par calcul à partir de la viscosité cinématique

mesurée.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

Thixotropie: non thixotrope

Solubilité dans l'eau: Données bibliographiques.

0,0032 mg/l (22 °C)

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 8,94 (Ligne directrice 117 de

(25 °C) I'OCDE)

Pression de vapeur: 0,00003 Pa (mesuré(e))

(20 °C)

Valeur extrapolée

Densité relative: 0,92 (DIN 51757)

(20 °C)

Densité: 0,924 - 0,926 g/cm3 (DIN 51757)

(20 °C)

densité de vapeur relative (air): 12,7 (calculé(e))

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

sensibilité aux chocs:

Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

spontanément inflammable.

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Pas applicable, le produit est

un liquide

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

Corrosion des métaux

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Autres caractéristiques de sécurité

pKA:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Adsorption/eau - sol: KOC: 48630; Log KOC: 4,68

Une adsorption sur la phase solide

du sol est attendue.

Tension superficielle:

Etude non réalisable pour des

raisons techniques.

Masse molaire:

370,57 g/mol

SAPT-Temperature:

Étude scientifiquement non justifiée.

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

métaux:

Formation de gaz inflammables:

Remarques:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

(calculé(e))

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les agents oxydants forts.

10.4. Conditions à éviter

Pas de précautions spécifiques à observer si ce n'est une bonne gestion des substances chimiques.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): env. 24.600 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

CL50 rat (par inhalation): > 5,7 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée. Test réalisé avec un aérosol.

DL50 lapin (par voie cutanée): 15.076 mg/kg

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (test de Draize) Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (similaire au guideline 405 de l'OCDE)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données expérimentales/calculées:

test de Draize cobaye: non sensibilisant

Patch Test lapin: non sensibilisant (Patch Test) autre(s) in silico: non sensibilisant ((Q)SAR Model)

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Aucun effet mutagène n'a été observé dans différents tests effectués sur des bactéries, microorganismes, ou cultures de cellules de mammifères. La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes lors de tests sur mammifères.

page: 11/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Groupe 3 IARC (non classifiable au regard de la cancérogénicité humaine).

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

En expérimentation animale et après absorption répétée de grandes quantités, la substance a causé des lésions hépatiques réversibles. D'après nos connaissances actuelles, ces résultats n'apparaissent que pour les rongeurs et ne sont donc pas significatifs pour l'homme.

Danger par aspiration

non applicable

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. D'après les résultats des études de toxicité long terme (chronique), il est très probable que le produit ne soit pas nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL0 (96 h) > 0,78 mg/l, Oncorhynchus mykiss (autre(s), statique)

Aucune mortalité n'a été constatée. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 500 mg/l, Daphnia magna (Directive 79/831/CEE, statique)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 500 mg/l, Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (3 h) > 350 mg/l, boue activée, ménagère, aérobie (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C, aérobie)

Effets chroniques sur poissons:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

LOEC (21 j) > 0,77 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique)

Evaluation de la toxicité terrestre:

Des effets toxiques ont été observés dans des études réalisées sur des organismes vivants dans les sols.

Organismes vivant dans le sol:

CL50 (14 j) 865 mg/kg, Eisenia foetida (Directive 88/302/CEE, partie C, p. 95, sol artificiel)

plantes terrestres:

Pas de données disponibles.

autres non-mammifères terrestres:

Pas de données disponibles.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS GEN LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

env. 98 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OECD 301F; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-D)

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Par réaction avec l'eau, la substance est hydrolysée lentement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Ne s'accumule pas de façon notable dans les organismes.

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration(FBC): 27 (28 j), Lepomis macrochirus (mesuré(e))

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

Résultats de la PMT et de l'évaluation vPvM

La substance ne remplit pas les critères PMT.

La substance ne remplit pas les critères vPvM.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

Emballage non nettoyé:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Pas applicable Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

page: 15/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS GEN LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

Pas applicable

d'identification:

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage:

Pas applicable

Dangers pour

Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage:

Pas applicable Pas applicable

Dangers pour l'environnement:

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des

réglementations de transport

transport regulations Pas applicable

UN number or ID

Not classified as a dangerous good under

Not applicable

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

number:

Nom d'expédition des Nations unies:

Pas applicable

UN proper shipping name:

Not applicable

Classe(s) de danger pour

Pas applicable

Transport hazard

Not applicable

le transport:

class(es): Packing group:

Groupe d'emballage:

Pas applicable Pas applicable

Environmental

Not applicable Not applicable

Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

Special precautions

None known

prendre par l'utilisateur

for user

hazards:

page: 16/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS GEN LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

<u>Transport aérien</u>		Air transport	
IATA/ICAO		IATA/ICAO	
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport		Not classified as a dangerous good under transport regulations	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable	UN number or ID number:	Not applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable	UN proper shipping name:	Not applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable	Transport hazard class(es):	Not applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable	Packing group:	Not applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable	Environmental hazards:	Not applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu	Special precautions for user	None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Nom du produit:

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Di(2-

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI		Maritime transport in bulk according to IMO instruments	
règlement:	IBC-Code	Regulation:	IBC-Code

Product name: ethylhexyl)adipate ethylhexyl)adipate

Di(2-

page: 17/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS_GEN_LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

Catégorie de la pollution: Y Pollution category: Y

Type de navire: 2 Ship Type: 2

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas classé dangereux.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport

page: 18/18

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.05.2025 Version: 7.1

Date / Version précédente: 24.02.2025 Version précédente: 7.0

Produit: PLASTOMOLL® DOA

(ID Nr. 30034813/SDS GEN LU/FR)

date d'impression 08.10.2025

international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.